

N°	DATE	LIEU DE L'ÉPREUVE	INFO COURSE	HORAIRE	CONTACT POUR LA COURSE (DIFFUSION SUR LE CALENDRIER)	ORGANISATEUR
1	Dimanche 21/01/2018	LE BOULOU Chrono du Pic Estelle	12km800 476m D+	9h00 puis départ toutes les 20 secondes	Régine MINGORANCE tel: 06.30.11.92.10 www.semellesdanslevent.com	Les semelles dans le vent 1, place de l'ancienne mairie - 66160 LE BOULOU sdv@maratrailcatalan.net
2	Dimanche 11/02/2018	TOULOUGES Relais de la St Valentin	7km solo - 7km solo - 2km duo	10h00	Arnaud HINGRAY / Gérard DE BIASI tel: 06.07.27.11.81 / 06.31.73.53.20 www.running66.com	Gérard DE BIASI 34 rue Branly - 66350 TOULOUGES site.running66@gmail.com
3	Dimanche 04/03/2018	CABESTANY (Complexe Sportif) La Cabestanyenca	10km Randonnée et course 5km sans chrono	10h00 10h00	Richard CASTELLO tel: 04.68.80.38.69	Mairie de Cabestany 66330 CABESTANY germanor@cabestany.com
4	Dimanche 18/03/2018	BAHO Courir pour Kevin	10km Randonnée 10km	9h30 8h30	Bertrand ITSWEIRE tel: 06.42.04.70.06	Bertrand ITSWEIRE Résidence du Mas Ambré Impasse les Colomines - 66540 BAHO bertrand.itsweire@wanadoo.fr
5	Dimanche 25/03/2018	POLLESTRES La Pollestrenca	Semi marathon 10km 5km Randonnée gastronomique 5km	9h30 10h00 10h00 9h30	Patrice DONOT tel: 06.09.31.93.60	Patrice Donot 11, rue Jonquères d'Oriola - 66450 POLLESTRES patricedonot66@orange.fr
6	Dimanche 08/04/2018	CERET Chrono du Pic de Garces	10km600 500m D+ (départ toutes les 20 secondes) Randonnée 8 km Course enfants	9h00 8h30 9h30	Frédéric VICENS tel: 06.41.97.40.61 ou 04.68.87.68.17	Frédéric VICENS 6, rue de l'Astrabal-66400 CERET tocatsdelcim@gmail.com fredvicens@hotmail.com
7	Dimanche 22/04/2018	VILLELONGUE DE LA SALANQUE Course de l'Artichaut «CARXOFA»	10km 5km (à partir de minimes) 3km (à partir de benjamins) Course enfants 400m et 800 m	9h30 9h30 9h30 11h00	Jean-Loup HERAULT tel: 06.45.16.64.26 ou 04.68.63.49.37	Jean-Loup HERAULT 1 rue des Eucalyptus 66410 VILLELONGUE DE LA SALANQUE course.artichaut@orange.fr
8	Samedi 28/04/2018	ARGELES SUR MER Argeles Nature Trail	Chrono Massane Express (montée sèche contre la montre) 6km 700m D+ 5km 130m D+ 10km 450m D+ Course enfants	9h30 17h15 17h00 14h30	Pascale GAYRAUD / Rémi LEFEBRE tel: 07.60.05.03.57 ou 06.03.33.32.16 www.argelesnaturetrail.com	Pascale GAYRAUD 4 rue Robespierre - 66700 ARGELES SUR MER argelesnaturetrail@gmail.com
	Trail de la Massane 20km 950m D+ Trail des 2 tours 36km 2000m D+ Randonnée 10km		9h 8h 9h30			
9	Dimanche 06/05/2018	RODES La Salterocs	16km 850m D+ Randonnée 8km	9h00 9h15	Michel CASTILLON tel: 07.84.00.21.81	Michel CASTILLON Association Culturelle et Sportive - 66320 RODES salterocs@gmail.com
10	Dimanche 13/05/2018	MONTESQUIEU DES ALBERES Trail de les Fonts	Trail 19km 1000m D+ Course nature 10km500 350m D+ Randonnée Marche nordique Course enfants	9h00 9h30 8h30 9h45	Course et Randonnée: Jean-Claude POURE 06.87.99.86.76 Marche nordique: MNPO 06.75.37.41.58	Jean-Claude POURE 75, rue Claude Bernard - 66000 PERPIGNAN Facebook: courses de Montesquieu des Albères jc_poure@yahoo.fr
11	Samedi 19/05/2018	TOULOUGES Course de Toulouges 5km	5km	17h00	Sophie ROBERT tel: 06.11.55.65.19 www.toulouges.fr	Gérard DE BIASI 34 rue Branly - 66350 TOULOUGES coursestoulouges66@orange.fr
	Dimanche 20/05/2018	TOULOUGES Course de Toulouges la décima 10km	10km qualif France Randonnée 10km Courses enfants	9h00 8h00 10h45		
12	Dimanche 03/06/2018	SAINT ESTEVE La Ronde Stéphanoise	11km400 individuel 5km en duo Course enfants	9h00 9h00 11h00	Jean-Luc PRADEL tel: 06.51.32.75.55	Ribéral Athlétique club Bd de Baixas Stade de la Pinède - 66240 SAINT ESTEVE rac66240@gmail.com
13	Dimanche 17/06/2018	THUIR => FOURQUES Relais des Aspres	44km vallonnés 4 relais de 4 coureurs	8h00	Genevieve DEIXONE tel: 07.87.11.50.93	MJC - Genevieve DEIXONE rue Pierre Semart - 66300 THUIR relais.aspres@gmail.com
14	Dimanche 24/06/2018	ST LAURENT DE LA SALANQUE La Laurentine	Course 6km Marche Nordique 4km Marche 4km Course enfant	9h00 9h15 9h15 10h45	Josefa MAROLLEAU tel: 06.89.99.58.13	Mairie (Josefa MAROLLEAU) Av Urbain Paret 66250 SAINT LAURENT DE LA SALANQUE j.marolleau@saint-laurent-de-la-salanque.fr
15	Dimanche 01/07/2018	CAIXAS Trail du Mont Hélène	14km500 600m D+ Randonnée 9km	9h00 9h00	Pascal SEGURA / Jean-Luc TAILLOLE 07.82.55.32.44 / 06.11.01.73.93	Pascal SEGURA / Jean-Luc TAILLOLE 07.82.55.32.44 / 06.11.01.73.93 jl.taillole@orange.fr
16	Dimanche 15/07/2018	THUIR Trails Trenca - Cames	17km D+ 500m 9km vallonnés Course enfants	8h30 8h30 10h30	Albert SOLA tel: 06.10.73.14.58 ou 04.68.53.08.76	Albert SOLA 12 rue des genevriers - 66300 THUIR foulesthuir@gmail.com
17	Dimanche 29/07/2018	ILLE SUR TET La Ronde Illoise	12km300 200m D+ Randonnée 10km500	9h30 8h30	Kim KHEDIM tel: 06.29.64.45.67 ou 04.68.84.19.25	Kim KHEDIM 18, route de St Michel - 66130 ILLE SUR TET khedim.kim@neuf.fr
18	Samedi 11/08/2018	LLUPIA La Llupianenque	13km 230m D+ Randonnée 10km Course enfants	19h00 18h00 17h30	Fabrice TIGNERES / Roger BIER tel: 07.60.14.91.07 / 06.11.55.42.25	Fabrice TIGNERES / Roger BIER Mairie, BP 42 - 66300 LLUPIA fabricetignerres@outlook.fr
19	Dimanche 30/09/2018	CANET EN ROUSSILLON (plage) La Rose Canetoise	5km 10km	9h00 10h00	Arnaud HINGRAY / Gérard DE BIASI tel: 06.07.27.11.81 / 06.31.73.53.20 www.running66.com	Gérard DE BIASI 34 rue Branly - 66350 TOULOUGES site.running66@gmail.com
20	Samedi 20/10/2018	LE BOULOU Maratrail Catalan	45km300 solo 45km300 relais Randonnée 13km	17h00 17h30 17h35	Régine MINGORANCE tel: 06.30.11.92.10 www.semellesdanslevent.com	Les semelles dans le vent 1, place de l'ancienne mairie - 66160 LE BOULOU sdv@maratrailcatalan.net
21	Dimanche 18/11/2018	CORNEILLA LA RIVIERE Souvenir Lambert Narach	12km600 250m D+ Randonnée 12km600	10h00 9h00	René LAVILLE tel: 04.68.57.22.82 ou 06.74.24.88.54	René LAVILLE tel: 04.68.57.22.82 ou 06.74.24.88.54 gllense@free.fr / julienP1664@hotmail.com
22	Samedi 01/12/2018	TOULOUGES Correguda de Nadal	6km Course enfants	17h00 16h30	Arnaud HINGRAY / Gérard DE BIASI tel: 06.07.27.11.81 / 06.31.73.53.20 www.running66.com	Gérard DE BIASI 34 rue Branly - 66350 TOULOUGES site.running66@gmail.com
23	Samedi 08/12/2018	PERPIGNAN La Corrida de Noël	6km Course enfants	17h00 16h30	Arnaud HINGRAY / Gérard DE BIASI tel: 06.07.27.11.81 / 06.31.73.53.20 www.running66.com	Gérard DE BIASI 34 rue Branly - 66350 TOULOUGES site.running66@gmail.com

Art. 1 : Le Challenge « RUNNING 66 » est ouvert à tous, licencié(e) ou non, né(e) avant 2003. Tout challenger majeur court sous son entière responsabilité (pour les mineurs sous la responsabilité des parents ou du tuteur). Le challenger accepte les conditions du présent règlement dès son inscription.

Tout participant au challenge doit être inscrit et en ordre de paiement.

Les licenciés doivent joindre une copie de leur licence sportive d'athlétisme saison 2017-2018 puis 2018-2019 à partir de septembre 2018.

Les non licenciés doivent présenter un certificat médical, précisant la « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition hors stade », datant de moins d'un an.

* Document Obligatoire pour être en ordre et participer aux épreuves du Challenge *

Art. 2 : Les droits d'inscription au challenge sont de 8,00€ à verser par chèque à l'ordre de « association running66 ».

Art. 3 : Le comité du challenge Running66 se réserve le droit de refuser ou d'annuler l'inscription d'une personne pour cause de non-respect du règlement.

Art. 4 : Pour être classé en ordre utile, tout participant inscrit devra participer au moins à 13 courses inscrites au challenge (6 pour les cadets).

Art. 5 : Hors courses bonus*, à l'issue de chaque épreuve (excepté cas évoqué au Art.14 et 15), le challenger en ordre se voit attribué les points suivant la formule ci-dessous :

$$\frac{(\text{place à l'arrivée} - 1) \times 1\,000}{\text{nombre d'arrivées}}$$

nombre d'arrivées

*courses bonus à 50 points : 5 km et semi de la Pollestrenca (non cumulables), 5 km de la Carxofa, toutes les courses d'Argelès Nature Trail (possible de cumuler jusqu'à 2 bonus, un par jour, mais 1 seule course au compteur), 19 km du Trail de les Font, 5 km de la Decima (cumulable avec le 10 km car pas le même jour mais 1 seule course au compteur), 9 km Trenca Comes, 5 km de la Rose Canétoise (non cumulable avec le 10 km) et le Maratrail en solo. En cas de cumul de course à la Pollestrenca et à la Rose Canétoise le résultat du 10km sera le seul retenu au challenge.

Art. 6 : À la 13^e course du Challenger, un bonus de 20 points est attribué par course effectuée au capital des 13 meilleurs résultats.

Art. 7 : Tout participant classé suivant le règlement est récompensé par un lot et par un repas gratuit.

Une prime évolutive est ajoutée à la valeur du lot de base à partir de la 21^e épreuve, 22^e et 23^e.

Les récompenses sont attribuées sur base du classement général, de la catégorie et du nombre de participations.

Art. 8 : En cas d'abandon ou de non-participation, aucun point ne sera attribué au Challenger et la course ne sera pas incluse dans le calcul du nombre de participations.

Art. 9 : L'organisateur de course (2 personnes maximum) en tant que challenger est repris dans le Challenge se voit attribuer le vocable «org» lui permettant d'inclure sa course dans le calcul des participations mais ne se voit pas attribuer de point pour sa course et n'entre pas en compte pour le calcul des points bonus.

Art. 10 : Catégories	Cadets2001 et 2002
	Juniors1999 et 2000
	Espoirs de1996 à 1998
	Seniors de1979 à 1995
	V1 de1969 à 1978
	V2 de1959 à 1968
	V3 de.....1949 à 1958
	V4 de1939 à 1948
	V5 de.....1938 et avant

Seule l'année de naissance entre en compte pour le calcul de l'âge et l'attribution de la catégorie du Challenger (pas de changement en cours de l'année)

Art. 11 : Toute personne s'inscrivant en cours du Challenge a une attribution de points à partir de la course à laquelle il participe en tant que Challenger (voir point N°5). Si cette inscription intervient avant le 8 avril 2017, les courses du challenge antérieures à l'inscription seront également prises en compte.

Art. 12 : Le classement général est communiqué sur le site www.running66.com, si possible après chaque épreuve. Toute erreur doit être signalée à un responsable du Challenge Running 66 ou par email à l'adresse site.running66@gmail.com.

Art. 13 : Tout challenger participant à une course et pris en flagrant délit de tricherie organisée ou volontaire se verra exclu définitivement du Challenge par le comité du challenge sans récupération pécuniaire.

Art. 14 : Si une épreuve est annulée, celle-ci sera incluse dans le calcul du nombre de participations de chaque Challenger mais aucun point ne sera attribué.

Art. 15 : Remise des prix : la présence du challenger classé(e) est obligatoire. En cas d'absence, une imputation de 5,00 € sera prélevée sur son prix. Le comité sera seul juge d'accepter ou pas, le motif invoqué par le challenger, sa décision est irrévocable.